

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE

# Mensuel

n° 239  
FÉVRIER  
2023

[www.ville-lacrecche](http://www.ville-lacrecche)

 Ville de La Crèche

p. 2  
Une nouvelle  
identité visuelle  
pour la ville

p. 4  
Cérémonie des vœux  
de la municipalité

p. 5  
La bannière de  
l'orphéon de retour à La  
Crèche

Ville de  
**La Crèche**

TRAJECTOIRE COMMUNE



## L'édito

Vendredi 20 janvier, ce Mensuel est en cours de finalisation alors que le froid et même la neige sont (enfin) arrivés. La faune et la flore sont perturbées, et l'ONU a récemment averti que les 8 dernières années ont été les plus chaudes jamais enregistrées. La veille, il y avait une grève pour les retraites, et le même soir, 200 à 300 personnes se sont réunies pour notre première cérémonie des vœux, pour lancer l'année de la biodiversité et pour un bilan de mi-mandat.

À cette occasion, nous avons présenté notre nouvelle identité visuelle, simple et intemporelle, le résultat d'un an de réflexion collective et d'une douzaine de réunions. Elle est composée de 3 couleurs pour symboliser la Sèvre, notre ville et la campagne, une croix ou un croisement en étoile faisant référence au nom de la commune et 3 traits de pinceaux, représentant les 3 anciennes communes Breloux, La Crèche et Chavagné qui ont construit une trajectoire commune. L'accent est mis sur les Créchois et les Créchoises. Cette nouvelle charte graphique sera bénéfique pour l'image de la commune, permettra de gagner du temps et de l'argent en communication et nous aidera à préparer l'avenir.

Le "comité bulletin" se réunira bientôt pour réfléchir à l'évolution du mensuel. La Journée internationale des droits des femmes sera le premier événement majeur qui bénéficiera de cette nouvelle identité visuelle. Je tiens à remercier les agents, les membres du club, les élus et l'agence qui ont travaillé sur ce projet, et vous invite à apprécier le résultat.

**JOURNÉE  
INTERNATIONALE  
DES DROITS DES  
FEMMES**

**Yannick MAILLOU**, conseiller municipal délégué  
à la participation citoyenne et à la communication

**PROCHAINS CONSEILS  
MUNICIPAUX**

**Samedi 11 mars à 9 h 30  
Jeudi 6 avril à 20 h**

## ZOOM

## Une nouvelle identité visuelle

**En gestation depuis plusieurs mois, le nouveau logo de la municipalité.**

Courant 2022, la municipalité a choisi de redynamiser l'image de la ville, à travers la refonte du logo de la commune et la création d'une charte graphique associée.

Suite à une importante évolution du territoire, le logo de La Crèche "Carrefour de communications", âgé de plus de 20 ans, ne correspondait plus aux axes de communication de la ville.

Changer son identité visuelle est un geste fort. En effet, celle-ci est un porte-drapeau au sein de la commune, mais aussi à l'extérieur. Le logo sert à la fois à identifier la ville, mais aussi à incarner ses valeurs.

Plusieurs étapes-clés ont jalonné ce projet d'envergure : Après avoir recensé les besoins de la municipalité et des services, un cahier des charges a été rédigé pour la

### LE LOGO

Le symbole de l'étoile est utilisé sous un angle historique : les 3 coups de pinceaux évoquent la réunion des 3 communes, mais aussi le croisement qui structure la ville.

L'accent est mis sur les Créchoises et Créchois.

L'adjonction des 3 traces évoque également l'idée de réunion.

Le traitement au pinceau donne beaucoup d'énergie à l'ensemble, singularise et humanise la proposition.



Ville de  
**La Crèche**  
TRAJECTOIRE COMMUNE

La signature appuie cette notion de convergence, en parlant de "trajectoire commune".

L'emploi de trois couleurs renforce cet aspect et donne une dimension esthétique au signe. L'ensemble forme une étoile à la connotation positive, incluant les notions d'espérance, de guide et de convergence.



# elle pour la ville

la charte graphique de la commune ont été dévoilés à l'occasion de la cérémonie des vœux de la

consultation des entreprises. Il s'agit d'un document qui présente la commune et ses spécificités démographiques, économiques, historiques,..., ainsi que la formulation des besoins techniques de la collectivité. Le but étant, pour l'agence candidate, d'avoir le maximum d'informations pour imaginer la création graphique.

Les membres du club de participation citoyenne #JMLaCrèche ont été associés dès le début du projet. Ils ont ainsi participé à l'élaboration de ce cahier des charges.

L'agence Bang, de Niort, sélectionnée parmi les 4 candidats, a ensuite fait plusieurs propositions, discutées à l'occasion de 2 rencontres avec le comité de pilotage, composé d'élus, d'agents et de

membres du club.

Ainsi, le logo et la signature -"Trajectoire commune" ont été choisis sur le principe du consentement.

Une fois cette étape validée, l'agence a pu poursuivre sa mission consistant à élaborer une charte graphique. Il s'agit d'un document qui définit les règles d'utilisation du logo et de l'identité visuelle, permet de les décliner à l'identique sur les différents supports de communication (affiches, site internet, courriers...).

La nouvelle charte va être progressivement déployée sur l'ensemble des supports de la commune. Afin d'éviter le gaspillage, les documents comportant l'ancien logo continueront néanmoins à être utilisés.

## POURQUOI CRÉER UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE ?

Il n'existait pas de charte graphique en lien avec le logo.

### Une charte graphique :

- facilite la création des supports de communication, car elle établit les règles à suivre pour l'utilisation du logo, de la signature et du nom de la commune. Ainsi, c'est un gain de temps et donc d'argent.
- permet d'établir une identité visuelle forte et d'identifier plus facilement tout support de communication émanant de la commune.
- permet de se différencier des communes voisines.

### Le logo était obsolète

La commune a évolué, a mis en place de nouveaux services et le cadre de vie change. Il est important de s'assurer que le logo reste pertinent et attrayant pour l'image de la commune.

### L'ancien logo :

- était associé à un domaine qui n'est plus de la compétence de la commune : le développement économique est aujourd'hui du ressort de la communauté de communes.
- est aujourd'hui inadapté aux nouveaux supports de communication (digital, impression numérique, réseaux sociaux, etc.).

### Financièrement, cela est-il avantageux ?

La charte graphique permettra de gagner des heures de production. Le retour sur investissement sera amorti en moins de 5 ans, pour une charte et un logo qui devraient vivre 15 à 20 ans.

## QUELQUES EXEMPLES DE MISES EN SITUATION



## PROCESSUS DE LA REFONTE : VERBATIMS DE MEMBRES DU CLUB #JMLACRÈCHE

Des membres volontaires du club de participation citoyenne #JMLaCrèche ont été associés dès le début du processus. Ils font part de leur retour d'expérience...

### Pourquoi avez-vous accepté de participer à la refonte de la nouvelle identité visuelle ?

“ Lorsque je suis arrivé à La Crèche il y a bientôt 7 ans, j'ai trouvé le logo de la ville quelque peu daté, au point que j'ai travaillé sur le sujet dans mon coin. Alors, lorsque la mairie a émis le souhait de créer un nouveau logo et a sollicité les habitants par l'intermédiaire du club "J'aime La Crèche" : je n'ai pas hésité !  
Je pense que la ville mérite une image plus moderne ! ”

### Comment se sont passées les rencontres (club, agence Bang, élus, agents...) ?

“ Une bonne ambiance, avec une bonne écoute générale et une prise en compte de la parole de chacun.  
Cela a permis une construction commune du nouveau logo et donc une prise de décision cohérente. ”

### Que vous inspire ce nouveau logo ?

“ Un renouveau pour la ville de La Crèche !  
Un avenir dynamique (avec le mouvement), inspiré de son histoire (avec la croix/étoile), à la fois soucieux des problématiques environnementales (avec la couleur verte) et de ses habitants. ”

**LA CHARTE GRAPHIQUE**  
Il s'agit d'un document de cohérence graphique qui définit les règles d'utilisation du logo et de l'identité visuelle. Elle permet de les décliner à l'identique sur les différents supports de communication (affiches, site internet, courriers...). La charte définit également les polices de caractères et les attributs typographiques à utiliser, ainsi que les jeux de couleurs.



en bnf



## VIE CRÉCHOISE



### Cérémonie des vœux de la municipalité

**Jeudi 19 janvier s'est déroulée la cérémonie des vœux de la municipalité. Résolument différents, ces vœux se voulaient dynamiques, ouverts à tous et non protocolaires.**

En raison de la crise du Covid, cette cérémonie avait la particularité d'être la 1<sup>ère</sup> pour la municipalité en place. L'occasion pour l'ensemble des élu-es de se (re) présenter aux 200 Créchois ayant fait le déplacement salle de l'Hélianthe.

#### Un débat mouvant

Après un mot de bienvenue de Laetitia Hamot – maire – et une rapide présentation de l'ensemble des élu-es (minorité comprise), un petit jeu, sur le principe d'un débat mouvant a été proposé au public : les habitants devaient se positionner dans la salle par ordre d'arrivée dans la commune.

#### Les projets de la municipalité

La maire a ainsi pu présenter les différents services

proposés par la ville aux nouveaux arrivants. Elle a ensuite invité le public à prendre connaissance des actions menées ces 2 dernières années par la municipalité, à travers une série de panneaux photos, exposés dans la salle.

La maison de santé, la végétalisation des cours d'écoles, les travaux de voiries, ainsi que le label Terre de Jeux 2024 ont ainsi pu être abordés directement par les habitants avec les élus délégués à chaque domaine d'action.

Lors de la cérémonie, Laetitia Hamot a également évoqué les grands projets à venir, en lançant l'année de la biodiversité.



### 2 200 végétaux plantés pour la première micro-forêt

**Les 17 et 18 décembre derniers, le chantier participatif de plantation de la première micro-forêt a rassemblé une quarantaine de bénévoles, qui n'ont pas hésité à chausser les bottes en caoutchouc, malgré le froid.**

Une trentaine d'essences ont été sélectionnées, comme des chênes, des érables, des noisetiers, des troènes, des cornouillers, des petits fruitiers... Ces essences sont dites natives, c'est-à-dire qu'elles seraient susceptibles de pousser spontanément sans l'intervention de l'homme. 2 200 végétaux ont été plantés durant le week-end par des bénévoles, des élus, des agents municipaux, en partenariat avec les associations Yacaba et Prom'haies.

La 2<sup>ème</sup> plantation aura lieu les 4 et 5 février, sur le terrain derrière la salle de l'Hélianthe.

### Drôles d'Histoires



Dimanche 18 décembre une soixantaine de personnes ont assisté, à la salle de l'Hélianthe, au spectacle de Noël gratuit, "Drôles d'histoires", de la compagnie niortaise Les pieds dans l'Ô. Des scènes du spectacle étaient improvisées à partir de mots et dessins donnés par les enfants avant la séance.



#### LE LION'S CLUB DISTRIBUE DES COLIS DE NOËL

Comme chaque année, le Lion's club Val de Sèvre apporte un soutien de fin d'année aux familles en difficulté, avec la distribution de colis alimentaires. Ainsi, Alain Baudin et Guy Valier ont remis 9 colis, le 22 décembre, à la mairie, en présence d'Évelyne Auzuret, adjointe à la maire, Ghislaine Roy, conseillère municipale et d'Elvina Marcouly-Joux, coordinatrice accueil des déplacés ukrainien-nes en Deux-Sèvres.

### Un spectacle offert aux maternelles

Jeudi 5 janvier, les élèves de l'école maternelle sont venus assister au spectacle jeune public "Les pieds dans l'eau", du Groupe maritime de théâtre. Ce petit théâtre de papier, plein de douceur et de poésie, a été offert par la municipalité. L'objectif est de permettre à chaque élève d'accéder à un parcours culturel et artistique durant sa scolarité. En 2022, ce sont tous les cycles élémentaires qui avaient pu découvrir la danse contemporaine, avec le spectacle "Entordu !"



#### PREMIER CINÉ-PLAID

Le 22 décembre, le cinéma Henri-Georges Clouzot proposait un "ciné-plaid", avec le film d'animation "L'étrange Noël de Monsieur Jack", de Tim Burton. Afin de compléter ce moment de convivialité, des boissons chaudes et guimauves ont été offertes aux spectateurs.

#### Une bibliothèque à Boisragon



Symbole de l'esprit de solidarité et d'émancipation de nos campagnes à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, la bibliothèque populaire de Boisragon a été fondée en 1880.

Depuis 15 ans, Christiane Vivien y tient la permanence, le 2<sup>ème</sup> samedi de chaque mois, de 15 h à 17 h.

La bibliothèque est située rue Albert Charrier. On peut y trouver près de 1 400 livres. Un lieu de rencontre convivial entre lecteurs, où l'on vient prendre des lectures nouvelles !

**Prochaine permanence : samedi 11 février.**



## De futurs designers reçus à la mairie

**20 étudiants en design préparent des projets pédagogiques, avec La Crèche comme terrain de jeu.**

Mardi 17 janvier, 20 étudiants en DN MADE (diplôme national des métiers d'art et du design), du lycée Saint-Joseph de Bressuire, ont été reçus à la mairie, dans le cadre de leur formation. Ils ont pour mission de concevoir un projet de zone de fraîcheur. Plusieurs lieux leur ont été proposés :

- Parking de la gare
- Parking des Acacias
- Champ de foire
- Site Groussard
- Stade Breloux
- "Capitainerie" (carrefour des feux)

Ils ont été accueillis par la maire, Laetitia Hamot, Sophie Favriou, adjointe à la maire chargée du commerce et de l'artisanat et Yannick Maillou, conseiller délégué à la communication et la participation citoyenne. Après une présentation de la commune et de ses spécificités, les étudiants se sont rendus sur les différents sites avec leurs enseignants, dont Mathis Guignard, designer local (voir Mensuel de janvier 2023). Ils reviendront prochainement présenter leurs projets à but pédagogique.

à noter

### PARTICIPATION CITOYENNE

Réunion comité bulletin municipal

**Vendredi 24 mars, 18 h 30**  
salle du conseil municipal

Ordre du jour :

- Bilan des dernières réunions
- Projet de refonte du Mensuel suite à la nouvelle charte graphique

### RÈGLEMENTATION Murs de clôtures : l'enduit est obligatoire

Même si crépir un mur semble un acte de bon sens, notamment pour le respect des voisins, qui n'ont pas à supporter la vue de parpaings nus, la réalité est bien souvent différente.

**À savoir : lors de travaux, si un mur n'a pas été enduit, il n'est pas conforme à la réglementation en vigueur.**

En effet, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) prévoit, pour chaque zone, l'obligation d'enduire le mur, dans le cas d'une clôture ou dans le cas d'un bâtiment.

Extrait de l'article 4.2.2.5.4 du PLUi :

"Les matériaux fabriqués en vue d'être revêtus d'un parement, d'un enduit ou d'une peinture tels qu'agglomérés de ciment non traités, ne peuvent être laissés apparents. Les murs en parpaings devront être enduits."

+ d'infos : art. 654 du Code Civil  
et art. 11 du Code de l'urbanisme

## ASSOCIATIONS



## La bannière de l'orphéon de retour à La Crèche

**Après plusieurs années passées à Saint-Maixent-l'École, la bannière symbolisant la fanfare de la commune, l'Union musicale créchoise, a réintégré La Crèche.**

Début janvier, Hubert Chollet, président de l'Union musicale créchoise, a déposé une imposante vitrine à la maison des associations de Champcornu. Elle contient une bannière en tissu datant de 1903, symbolisant la fanfare de la commune. L'ensemble, auparavant exposé à Saint-Maixent-l'École, a trouvé sa nouvelle place dans la salle de la permanence associative de Champcornu.

### Un peu d'histoire

En 1833, Guillaume-Louis Bocquillon, dit Wilhem, chargé de l'enseignement de la musique dans les écoles à Paris, crée les orphéons ou chorales. Elles ont pour but de démocratiser la musique et le chant pour les promouvoir dans les milieux populaires. Il a pour ambition de permettre à chaque citoyen d'accéder à la grande musique et à l'émotion artistique. Elles sont censées élever l'âme et apaiser les passions.

La démocratie devait en "sortir raffermie, l'égalité des citoyens renforcée et les conflits jugulés". Des méthodes particulières et nouvelles sont mises en place pour enseigner le langage des sons aux élèves, souvent "analphabètes musicaux". Wilhem réussit si bien son pari, qu'à l'Exposition universelle de Paris de 1867, défilent près de 3 400 orphéons, venant de toute la France.

François Airault (1824-1881), instituteur né à Breloux, qui a aussi fondé le cours complémentaire à Champcornu et la bibliothèque populaire, emboîte le pas et crée l'Orphéon de Breloux (orphéon de La Crèche par la suite).

Il devient célèbre dans la région et remporte de nombreux prix. Il participe au Concours et festival de l'Exposition universelle de 1867, dans la section concours de chant et obtient un prix. Il fait même une prestation dans les salons du palais impérial de Napoléon III, à Paris.

### Brodée au fil d'or

Cette bannière annonçait le célèbre orphéon de La Crèche, en figurant en tête de cortège, lors des manifestations publiques. Réalisée sur commande par un atelier spécialisé, elle est brodée à l'aiguille au fil d'or, sur un tissu résistant de drap de couleur bleu foncé, pour une bonne tenue de l'ensemble, notamment le poids des fils d'or.

Des galons tressés brodés et franges l'entourent. Au chef, sont posées 6 palmettes et en bas, deux rosaces. Le motif central permet à tout un chacun de s'identifier, il représente une barre de coupe pour le blé, fixée sur un chariot, où le paysan assis conduisait les chevaux de trait. Le blé autour symbolise l'abondance. En dessous, la lyre, attribut de son inventeur Hermès, d'Apollon musagète, d'Orphée et Érato, muse de la poésie lyrique, est en France le symbole de la chanson et la poésie.

Ces formations artistiques glorifient la République, comme en témoignent les couleurs du drapeau et le nom du département.

Apport historique effectué par Marie-Claude Bakkal-Lagarde, présidente de l'Adane (Association pour le développement archéologique des Deux-Sèvres et environs).

### La Protection civile recrute

À l'occasion de l'assemblée générale de la Protection civile, le 7 janvier, Marie-Christine Renard, responsable de l'antenne créchoise, a annoncé les principaux points de mobilisation de l'association au cours de l'année 2022 :

- Crise sanitaire : 462 h de bénévolat
- Mission Ukraine : 941 h
- Missions solidaires et sociales : 109 h
- Différents postes de secours : 2165 h

Il été rappelée la nécessité de recruter et de former, pour satisfaire les besoins qui évoluent en matière d'aide et de soutien aux populations.



Photo : Facebook Guillaume Chollet Officiel

### Des nouvelles de Guillaume Chollet

Le pilote créchois, qui participait à son 7<sup>ème</sup> rallye-raid Dakar en Arabie Saoudite, a dû abandonner, au cours de la 6<sup>ème</sup> étape, suite à une chute. Atteint d'une commotion cérébrale, Guillaume Chollet a passé 24 h en observation à l'hôpital, avant d'être rapatrié en France le 7 janvier. Déçu mais pas démotivé pour autant, le motard a d'ores et déjà annoncé sa participation au Dakar 2024.



### Le Secours populaire fait vivre la solidarité

Le Secours populaire est une association qui propose de nombreuses actions de solidarité : accueil des personnes en difficulté, aide

alimentaire, vestimentaire, matérielle, accès aux droits, aux vacances, à la culture, aux soins, accompagnement éducatif...

Charlotte Fonseca, responsable de l'antenne de Saint-Maixent-l'École, accueille les personnes le mercredi et le jeudi après-midi. Le vestiaire est ouvert à tous le mercredi, jeudi et vendredi, de 14 h à 16 h 30.

Pour bénéficier de l'aide alimentaire, l'inscription préalable est obligatoire, le mercredi, de 14 h à 16 h. Pour s'inscrire, se munir des justificatifs de revenus et de charges.

**6 rue Ernest Perochon**  
**Centre commercial du Panier Fleuri**  
**79400 Saint-Maixent-l'École**  
**Tél. 07 86 84 88 69**  
**Mail : saint.maixent@spf79.org**



## TRIBUNE DES ÉLUS

EXPRESSION DES  
GROUPES POLITIQUES  
REPRÉSENTÉS AU  
CONSEIL MUNICIPAL

### POLITIQUE POLITICIENNE, mais il faut en parler

Nous avons appris dans la tribune de janvier du groupe minoritaire "Ensemble, La Crèche de demain !" que **Mme Joly n'était plus membre de ce groupe**. Sur les 24 premières personnes de cette liste, 18 ont démissionné, refusé d'intégrer le conseil municipal, ou sont sorties du groupe.

**Contrairement aux déclarations écrites** dans leur tribune, Mme Joly n'a pas exprimé son souhait de rejoindre la majorité. Si elle devait nous faire une telle proposition, nous ne serions pas fermés à la discussion. Nous avons toujours dit que nous étions prêts à travailler avec tout le monde, y compris avec les membres de la minorité, dans l'intérêt de la commune.

En raison de son exclusion du groupe " Ensemble, La Crèche de demain ! ", **Mme Joly a été privée de son droit d'expression** dans le Mensuel de janvier et l'est également dans celui de février. Le format de la tribune ne changera qu'après modification du règlement du conseil municipal du 24 janvier. **Afin de lui donner la parole**, nous publions ici, avec son accord, le texte qu'elle a lu en direction de la minorité, lors du dernier conseil municipal.

*"C'est en lisant le journal municipal que je*

**MAJORITÉ :** Laetitia HAMOT, Serge GIRAUD, Marie-Laure WATIER, Évelyne AUZURET, Sébastien GUILLON, Sophie FAVRIOU, Pascal ROSSARD, Michèle PETITCOULAUD, Sébastien FORTHIN, Christian HÉRAUD, Catherine GARREAU, Yannick MAILLOU, Christine ROSSARD, Lucile MATHIEU, Yoann TOURET, Élodie DELANEAU, Élodie GUILLIOT-BOZIER, Auroré DOMIN, David BARANGER, Corinne CHEVALLIER, Yann BERTRAND, Ghislaine ROY.

## LA CRÊCHE EN TRANSITION DÉMOCRATIQUE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

découvre vos mots me concernant.

*Pour rappel, c'est à votre demande que j'ai rejoint la liste minoritaire.*

*C'est avec ma conscience et mes valeurs que je tente d'aider les Créchois et les Créchoises depuis mon installation à Boisragon. Cet engagement n'est pas nouveau dans ma vie. Des Restos du Cœur au Spiridon Créchois, en passant par la Paroisse et Médecins du Monde, mon temps libre a bien souvent été tourné vers les autres. Tout comme dans ma vie professionnelle.*

*Je ne vous ai jamais fait faux bond. En revanche, la taille de notre commune et les attentes nous obligent à être efficaces. Cette efficacité passe sur de nombreux sujets par un travail collectif, intelligent et respectueux de tous les élus de notre municipalité.*

*Pour être honnête, je préfère défendre une bonne idée de la majorité qu'une mauvaise venue de nos rangs."*

### PRÊT BANCAIRE

Après 2 ans et demi de mandat, nous contractons un premier prêt bancaire, d'un montant de seulement 90 000 €, pour remplacer la chaudière en fin de vie de l'école du bourg. Ce prêt est entièrement financé par les économies d'énergie réalisées avec la nouvelle chaudière, et permettra même de faire des économies supérieures au montant total du prêt. Voilà un prêt bien justifié. Nous sommes loin du premier prêt de 500 000 €, contracté par la précédente municipalité, dès 2014.

Le budget de la commune est en équilibre, grâce aux efforts des élus et agents municipaux.

### VOIRIE

Les travaux de requalification de la voirie sont en cours, notamment avec celle du chemin d'accès au stade de Champcornu, très utilisé par les associations locales. Les vestiaires seront aussi rénovés.

Les projets en cours incluent également la requalification des espaces publics de la rue Eugène Fabien, qui servira de référence pour un plan pluriannuel, visant à améliorer les trottoirs de la commune, laissés à l'abandon pendant des années. L'objectif est d'allouer un budget annuel pour améliorer les chemins piétons et les rendre accessibles.

Les travaux pour la liaison cyclable Ruffigny / Bourg devraient débuter à la fin janvier / début février.

Les aménagements de sécurisation de la route de Cherveux devraient enfin être mis en place après des mois de retard dans la livraison des équipements.

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Au conseil communautaire, il y a eu un vote pour la vente d'un terrain de 12 hectares, appartenant à la société PSI, sur la zone des Groies Perron.

Depuis notre élection, nous avons rappelé en bureau, en conseil communautaire et, à chaque fois que cela était possible, notre volonté de préserver le tissu économique, en favorisant les entreprises locales qui souhaitent se développer, créer des richesses et des emplois.

Nous sommes heureux que cette démarche ait été entendue par les élus communautaires. Nous avons donc voté "pour".

## ENSEMBLE, LA CRÊCHE DE DEMAIN !

### Projet de cimetière à Candé

Voici plusieurs semaines, nous avons appris par la Maire lors d'un comité cimetière de ce projet de création d'un lieu de sépultures sur un terrain communal, route de François aux îles de Candé et en bord de Sèvre. Nos représentants présents à cette commission ont attiré l'attention de la majorité sur ce secteur classé en zone inondable et naturelle. Malgré cela, la municipalité a missionné une entreprise spécialisée pour installer un piézomètre à cet endroit (3300 €). Aujourd'hui, les récentes pluies nous donnent raison puisque ce présumé terrain est déjà recouvert depuis mi-janvier par plus de 20 cm d'eau alors que la Sèvre n'est pas encore à son plus haut niveau de crue. Si nous ne contestons pas le nécessaire projet de créer un nouveau cimetière, alors pourquoi la municipalité ne reprend-elle pas le projet initial de cimetière, rue du Pain Perdu ? Les terrains nécessaires ont été achetés en 2015, les études de sol sont réalisées et conformes et un bureau d'études a déjà présenté un projet de cimetière paysager en 2018. Alors pourquoi attendre ?

### Taxe d'aménagement

Lors du Conseil du 6 décembre, la majorité municipale sur proposition de la Maire a modifié les conditions de reversement de la taxe d'aménagement à la Communauté de communes. En effet, en 2014, la ville et la com com avaient signé un accord pour que la Commune lui reverse chaque année, la taxe d'aménagement perçue à l'occasion de la construction ou l'agrandissement d'entreprises sur les zones d'activités de La Crèche. Cette procédure est identique pour toutes les communes du territoire qui ont des zones

d'activités. En effet, de par la loi, la com com a depuis des années, la compétence économique : elle achète les terrains pour les futures zones d'activités, réalise les travaux d'aménagement (voirie, réseaux, espaces verts...), commercialise les terrains et entretient ces zones. Les entreprises qui s'installent doivent verser une taxe spéciale dite d'aménagement pendant 2 ans, et ce produit encaissé par la ville était ensuite reversé intégralement à la com com. La Commune par contre, perçoit, elle, chaque année, le produit du foncier bâti de toutes les entreprises installées sur son territoire. D'une manière unilatérale, le Conseil municipal (nous nous sommes abstenus) a décidé d'instaurer un reversement partiel de la taxe d'aménagement. Pas sûr, que la com com laisse passer cette délibération prise sans son accord et que la Préfète ne fasse remarquer l'illégalité de cette délibération.

### 15 millions € pour les investissements

C'est le montant que la majorité municipale a voté au conseil du 6 décembre 2022. 15 millions € pour des investissements réalisés ou à réaliser entre 2022 et 2026...alors que l'année 2022 est terminée et qu'en 2026, avec les élections municipales prévues en mars, le bon sens voudrait de ne rien prévoir puisqu'un changement de municipalité est possible. Bref, une grande liste d'investissements (avec la rénovation de la piscine pour 2,1 millions €) et aucune information sur le financement : combien de subventions, d'emprunts et d'autofinancement ? Nous sommes interpellés sur un tel montant d'investissement, quand on se rappelle que les 2 dernières municipalités, ont réalisé chacune en 6 ans, 6 millions €

d'investissement.

### Les illuminations de Noël

Elles ont été pour le moins minimalistes. Lorsqu'on arrivait en voiture à La Crèche venant des communes environnantes, le contraste était rude. Au cœur de notre ville, entre les 2 ronds-points, la pauvreté flagrante des illuminations marquait à peine cette période privilégiée des fêtes. Les villages aussi étaient quasi oubliés. Certes, il faut faire des économies, à La Crèche comme ailleurs. Néanmoins, d'autres villes comme St Maixent, pratiquement notre égale en terme d'importance, était parée de mille feux. La municipalité nous dit avoir redressé le budget, en un temps record de 2 ans seulement, alors pourquoi ne pas offrir aux habitants cette fête de Noël qui ne dure que quelques jours ; les impôts importants qu'ils paient ne leur donnent-ils pas ce droit ?

### Plus de jardinières

Les jardinières de l'avenue de Paris ont toutes été enlevées. Elles faisaient pourtant partie de notre paysage urbain depuis 1989. Les Créchois y étaient attachés et aimaient y voir les compositions florales évoluer au gré des saisons. Depuis 3 ans, celles-ci étaient déjà réduites à la plus stricte expression mais désormais plus rien et l'avenue est bien triste. Quelle ville offrons-nous à ceux qui la traversent ! Les jardinières étaient également munies de bancs pour ceux qui voulaient y faire une pause. La Crèche des beaux jours est terminée, place à la désolation et à l'abandon. Mais où donc passent nos impôts sans cesse en augmentation ?

**MINORITÉ :** Sylvie DUPUIS, Sonia LAMBERT, Bruno LEPOIVRE, Catherine OMBRET, Nathalie PILLET, Jérôme VARENNES.

## INTER-COMMUNALITÉ



### La Science se livre à la médiathèque

- Mercredi 15 février, à 9 h 30 et à 11 h

Dans le cadre de cette opération nationale, l'Espace Mendès France anime deux ateliers « La chimie comme à la maison », grâce à des expériences simples et ludiques avec nos ingrédients du quotidien.

À partir de 6 ans, sur inscription.

### Mon cocon de lecture

- Mercredi 15 février, à 17 h

L'hiver est là : viens écouter des histoires qui t'envelopperont de douceur.

À partir de 3 ans, sur inscription.

Ne manquez aucune animation en consultant l'agenda des médiathèques (disponible sur le site [www.cc-hautvaldesevre.fr](http://www.cc-hautvaldesevre.fr) ou à l'accueil des médiathèques).

Et pendant les vacances scolaires, doublez vos prêts ! Empruntez jusqu'à 16 livres, 10 CD et 6 DVD par carte.

### Médiathèque intercommunale La Ronde des mots

05 49 05 36 09 - 1, rue des Écoles  
79260 La Crèche

#### Horaires d'ouverture :

Mardi-jeudi-vendredi 15 h - 18 h 30  
Mercredi 14 h - 18 h 30  
Samedi 9 h 30 - 12 h 30

Mail : [mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr](mailto:mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr)

Site : [www.cc-hautvaldesevre.fr](http://www.cc-hautvaldesevre.fr)

Facebook : Médiathèques intercommunales  
Haut Val de Sèvre

Instagram : Médiathèques du Haut Val de Sèvre

## EN PRATIQUE



## Le délestage électrique

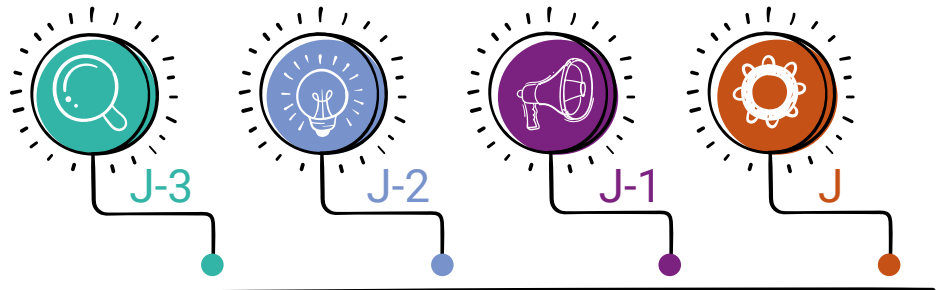
**Avec le retour du froid, les services municipaux s'organisent, en cas de décision de coupure d'électricité par le gestionnaire du réseau de distribution.**

Le délestage électrique est l'organisation de coupures d'électricité localisées, temporaires et réparties sur le territoire national. Il est décidé par RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité.

Il permet de baisser le niveau de consommation électrique pour éviter une coupure générale sur le territoire national.

Il peut intervenir lors des périodes de pics de consommation : le matin entre 8 h et 13 h et le soir, entre 18 h et 20 h.

### COMMENT LES HABITANTS SONT-ILS INFORMÉS ?



RTE émettra une vigilance renforcée, avec un signal orange ou rouge sur l'application Ecowatt.

Information par RTE des Patients à Haut Risque Vital (PHRV).

Communication médiatique sur les départements concernés + communication par Facebook Ville de La Crèche et IntraMuros La Crèche.

Coupure d'électricité entre 8 et 13 h ou entre 18 et 20 h, par tranches de 2 h, à plus ou moins 15 minutes.

### QUEL IMPACT SUR LES SERVICES MUNICIPAUX CRÉCHOIS ?

**La mairie est mobilisée pour assurer un PC de crise et organiser des maraudes dans les secteurs impactés.**



#### SI LE DÉLESTAGE INTERVIENT LE MATIN

- Mairie :
  - Point d'accueil pour l'accompagnement de la population durant la période délestée.
  - Les rendez-vous seront reportés.
- Salles municipales : fermées
- Écoles : fermées, réouverture à 13 h 30
- Restaurant scolaire : fermé
- Multi-accueil Ribambelle :
  - Si le délestage intervient avant 11 h : réouverture à 13 h
  - Si le délestage intervient entre 11 h et 13 h : réouverture à 13 h 30
  - Pas de repas
- Accueils périscolaires : fermés



#### SI LE DÉLESTAGE INTERVIENT LE SOIR

- Mairie :
  - Point d'accueil pour l'accompagnement de la population durant la période délestée.
- Salles municipales : fermées
- Multi-accueil Ribambelle : fermeture à 17 h 30
- Accueils périscolaires : fermeture à 17 h 30

### CONSIGNES PENDANT LA COUPURE



Éviter les usages de l'eau (douche, chasse d'eau), afin de limiter au maximum les flux d'effluents (eaux usées) dans les réseaux et aux postes de refoulement.



Limiter les déplacements.



Pour les personnes seules, en cas de besoin, l'EHPAD des Rives de Sèvre peut accueillir 10 personnes durant la coupure. **Inscription obligatoire en mairie.**

**112**

En cas d'urgence, le 112, numéro d'appel européen sera fonctionnel.



**4 & 5 février  
PLANTATION  
MICRO-FORÊT**  
Terrain de l'Hélianthe  
De 9 h 30 à 12 h 30 et de  
13 h 30 à 16 h 30  
Sur inscription

Organisateur : municipalité  
+ d'infos :  
[www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr)

**5 février  
LOTO**  
Salle de l'Hélianthe à 14 h 30  
  
Organisateur : Cocotier

**Du 6 au 10 février  
APRÈM'SPORT**

Organisateur : municipalité  
+ d'infos :  
[www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr)

**15 février  
LA SCIENCE SE LIVRE**  
Ateliers  
"Chimie comme à la maison"  
Médiathèque  
La Ronde des mots  
à 9 h 30 et 11 h  
Sur inscription  
  
Organisateur : médiathèque  
Tél. 05 49 05 36 09

**15 février  
LES MERCREDIS DE  
L'APPRENTISSAGE**  
Réunion d'information  
Site ECF  
De 14 h à 17 h  
Sur inscription  
  
Organisateur : ECF  
Contact :  
[audrey.pouyadou@ecf-cerca.fr](mailto:audrey.pouyadou@ecf-cerca.fr)  
Site : <https://www.ecf.asso.fr/>  
Auto-ecole/CERCA/Centre-de-formation-professionnelle-ECF-LA-CRÈCHE

**16 février  
CONFÉRENCE  
"PRÉCARITÉ : EN  
SORTIR ?"**  
Espace culturel A. Audis -  
Pamproux, à 18 h 30  
  
Organisateurs : CPO & AISM

**18 février  
JOURNÉES PORTES  
OUVERTES**  
Site ECF  
De 10 h à 15 h  
Sur inscription  
  
Organisateur : ECF  
Contact :  
[audrey.pouyadou@ecf-cerca.fr](mailto:audrey.pouyadou@ecf-cerca.fr)  
Site : <https://www.ecf.asso.fr/>  
Auto-ecole/CERCA/Centre-de-formation-professionnelle-ECF-LA-CRÈCHE

**19 février  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LA  
GAULE CRÉCHOISE**  
Salle de Champcornu  
à 9 h 30  
  
Organisateur :  
AAPPMA La Gaule créchoise  
Tél. 06 17 59 65 75

**24 février  
RÉUNION D'INFORMATION  
MUTUELLE DE SANTÉ  
COMMUNALE**  
Grande salle de Champcornu  
à 18 h  
  
Organisateurs :  
municipalité et Mutualia  
Contact : Patricia Boursier,  
conseillère Mutualia  
Tél. 05 46 90 07 07 ou  
06 24 01 32 33

**25 & 26 février  
PLANTATION DE HAIE  
PARTICIPATIVE**  
Route de Tressauve  
à partir de 9 h 30  
  
Organisateur : municipalité  
+ d'infos :  
[www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr)

**Samedi 25 février  
SPECTACLE "PAULO À  
TRAVERS CHAMPS"**  
Salle de l'Hélianthe  
à 15 h  
  
Organisateur : Tir en avant  
Infos & résa : 05 49 25 02 23

**25 & 26 février  
STAGE DE DANSE**  
Salle de Champcornu  
à partir de 8 ans  
Inscription avant le 13/02  
  
Organisateur : K'Danse  
Mail : [associationkdanse79@gmail.com](mailto:associationkdanse79@gmail.com)  
Tél. 06 23 25 22 20

**2 mars  
MARCHÉ GOURMAND  
"MON DÎNER FERMIER"**  
Halles du marché 17 h à 21 h  
  
Organisateur : Chambre  
d'agriculture des Deux-Sèvres  
et municipalité

**8 mars  
JOURNÉE  
INTERNATIONALE DES  
DROITS DES FEMMES**  
Conférence-débat  
Projection "Simone"  
  
Organisateur : municipalité  
Programme complet :  
[www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr)

**11 mars  
CONSEIL MUNICIPAL**  
Salle du conseil municipal  
à 9 h

**11 mars  
ATELIER SCRAPBOOKING**  
Médiathèque  
La Ronde des mots  
De 10 h à 12 h  
Sur inscription  
  
Organisateur : médiathèque  
Tél. 05 49 05 36 09

**15 mars  
LES MERCREDIS DE  
L'APPRENTISSAGE**  
Réunion d'information  
Site ECF  
De 14 h à 17 h  
Sur inscription  
  
Organisateur : ECF  
Contact :  
[audrey.pouyadou@ecf-cerca.fr](mailto:audrey.pouyadou@ecf-cerca.fr)  
Site : <https://www.ecf.asso.fr/>  
Auto-ecole/CERCA/Centre-de-formation-professionnelle-ECF-LA-CRÈCHE

**18 mars  
CHALLENGE  
"TRUITE TROPHÉE"**  
Les Guibertières, à 6 h 45  
  
Organisateur :  
AAPPMA La Gaule créchoise

**18 mars  
DÉJEUNER DANSANT**  
Salle de l'Hélianthe  
à 12 h 30  
Sur inscription avant le 8/03  
  
Organisateur :  
Le P'tit bal créchois  
Tél : 06 63 99 56 64

**23 mars  
GRANDE LESSIVE®**  
Appel à participation  
Inscription avant le 10/02  
  
Organisateur :  
communauté de communes  
+ d'infos : [cc-hautvaldeesevres.fr](http://cc-hautvaldeesevres.fr)

**24 mars  
RÉUNION COMITÉ  
BULLETIN**  
Salle du conseil municipal  
à 18 h 30  
  
Organisateur : municipalité

**31 mars  
SPECTACLE  
CHRISTELLE CHOLLET  
"RECONDITIONNÉE"**  
Salle de l'Hélianthe, à 20 h 30  
  
Organisateur : municipalité  
Infos & résas :  
[www.ticketmaster.fr](http://www.ticketmaster.fr)

**1<sup>er</sup> avril  
BIG BAND JAZZY COOL**  
Salle de Champcornu  
à 20 h 30  
  
Organisateur : Jazzy Cool  
Résas :  
[jazzycool79@gmail.com](mailto:jazzycool79@gmail.com)

**4 avril  
PROJECTION  
"BORN TO RIDE"**  
Cinéma HG Clouzot  
à 20 h 30  
  
Organisateur : municipalité  
+ d'infos :  
[www.cinema-clouzot.fr](http://www.cinema-clouzot.fr)

**6 avril  
CONSEIL MUNICIPAL**  
Salle du conseil municipal  
à 20 h

**6 avril  
MARCHÉ GOURMAND  
"MON DÎNER FERMIER" +  
APÉRO-CONCERT**  
Halles du marché 17 h à 21 h  
  
Organisateur : Chambre  
d'agriculture des Deux-Sèvres  
et municipalité

Pensez à réserver !

**SAISON CULTURELLE 2022-2023**

**CHRISTELLE CHOLLET**

**RECONDITIONNÉE**

31 mars 2023

+ d'infos & programme complet :  
[www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr)  
Résas :  
[www.ticketmaster.fr](http://www.ticketmaster.fr)

**LA CRÈCHE EST SUR INSTAGRAM !**

@VilledeLaCreche

Partagez vos plus beaux clichés de la commune #VilledeLaCreche.

Chaque mois, 3 photos seront mises à l'honneur.

**Concours :** mettez en scène le nouveau logo dans votre espace préféré de la commune – toujours avec le #VilledeLaCreche : les 3 meilleures mises en scène recevront 2 places pour le cinéma Henri-Georges Clouzot.

Règlement du jeu sur la page Instagram.



## Astuces Voisin Voisine Zéro Déchet (VVZD)

**Vous voulez vous lancer dans le zéro déchet, mais n'avez pas envie de le faire tout(e) seul(e) ?**

**Vous ne savez pas par où commencer ?**

Alors rejoignez-nous, nous vous guiderons, vous montrerons les petits gestes à adopter pour limiter les déchets et le gaspillage alimentaire.

Que ce soit dans le domaine de l'alimentation ou de l'hygiène, l'association propose des ateliers tout au long de l'année.

Nous avons également créé un jardin partagé. Si vous voulez venir partager l'expérience avec nous, vous êtes les bienvenus.

Plus nombreux nous serons, plus les idées et les initiatives pourront se multiplier !

"Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants."

Agressons au plus vite ensemble !

Contact : [voisinvoisinezerodechet@gmail.com](mailto:voisinvoisinezerodechet@gmail.com)

Voisinvoisine ZéroDéchet

le saviez-vous ?

## LE CARNET

### MARIAGE

31 décembre :  
Élisa DUGUET &  
Maxime DAVID

### NAISSANCES

14 décembre : Axelle DEVENYNS  
26 décembre : Manéo TOURNAT  
28 décembre : Maël MOULIN

### DÉCÈS

5 décembre : Christiane MORIN  
23 décembre : Guy AUDIGER  
24 décembre : Jacqueline FALOURD  
31 décembre : Andrée BAUDIFFIER  
2 janvier : Simonne PROUST